

## REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINT-CONSTANT

**La Prairie, le 28 octobre 2024** – En raison de l'augmentation de la clientèle scolaire du bassin géographique des écoles primaires de Saint-Constant et de la construction de la nouvelle école primaire de Saint-Constant, la Direction générale du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) a adopté, le mardi 8 octobre dernier, le redécoupage des bassins géographiques des écoles de l'Aquarelle-Armand-Frappier, Félix-Leclerc, Piché-Dufrost, Vinet-Souigny ainsi que de la nouvelle école de Saint-Constant, applicable à compter de l'année scolaire 2025-2026.

Ce redécoupage a été précédé d'une période de consultation au cours de laquelle les conseils d'établissement des écoles concernées ainsi que les parents des élèves ont été invités à se prononcer sur les hypothèses de redécoupage proposées.

### Liste des rues touchées par le redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Saint-Constant

**Phase 1** : Applicable à compter de la rentrée 2025-2026.

#### École de l'Aquarelle-Armand-Frappier

Territoire actuel, plus les rues :

de Lausanne (entre Monchamp et Laplante), Laforêt, Lamie (entre Lefebvre et Levasseur), Laplante, Laverdure, Leduc, Lefebvre, Levasseur, Livernois, Proulx, Sainte-Catherine (184 et plus), Vachon, Valade, Valcourt, Vallée, Valois, Vanier, Veillette, Verdun, Verronneau, Vigneault, de Ville-Marie, Villeneuve, Vincent et Viviane.

Territoire actuel, moins les rues :

Rabelais, Racine, Ravel, Rembrandt, Renaud, Renoir (rue et croissant), Rimbaud, Riopelle, Rochefort, Rodier, Rolin, Ronsard, Rossini, Rostand, Rousseau, Rouvière et Roy.

#### École Félix-Leclerc

Territoire actuel, plus les rues :

De la Gaillarde, du Gardénia, du Genévrier, du Géranium, du Glaïeul, de Grenadier, du Groseiller et montée Saint-Régis (entre rue du Bassin et rang Saint-Régis Sud).

Territoire actuel, moins les rues :

Vachon, Valade, Valcourt, Vallée, Valois, Vanier, Veillette, Verdun, Verronneau, Viger, Vigneault, de Ville-Marie, Villeneuve, Vincent et Viviane.

#### École Piché-Dufrost

Territoire actuel, moins les rues :

Croissant Barbeau, Barnett, Benoit, Boire, Boisjoli, Brossard, Brosseau, de Lausanne (entre Monchamp et Laplante), Laforêt, Lamie (entre Lefebvre et Levasseur), Laplante, Laverdure, Leduc, Lefebvre, Levasseur, Livernois, Proulx et Sainte-Catherine (184 et plus).

#### École Vinet-Souigny

Territoire actuel, plus les rues :

Croissant Barbeau, Barnett, Benoit, Boire, Boisjoli, Brossard et Brosseau.

Territoire actuel, moins les rues :

De la Gaillarde, du Gardénia, du Genévrier, du Géranium, du Glaïeul, de Grenadier, du Groseiller et montée Saint-Régis (entre rue du Bassin et rang Saint-Régis Sud).

#### Nouvelle école primaire de Saint-Constant

Territoire :

Rabelais, Racine, Ravel, Rembrandt, Renaud, Renoir (rue et croissant), Rimbaud, Riopelle, Rochefort, Rodier, Rolin, Ronsard, Rossini, Rostand, Rousseau, Rouvière, Roy et Wilfrid Lamarche.

\*\*\*

**Phase 2** : Dans le cas où le projet d'agrandissement de l'école Félix-Leclerc est autorisé par le ministère de l'Éducation, la 2<sup>e</sup> phase du redécoupage a déjà été prévue et serait appliquée à la livraison de cet agrandissement.

**École de l'Aquarelle-Armand-Frappier**

Territoire actuel, moins les rues :

Saint-Régis Nord, Saint-Régis Sud, montée Saint-Régis (entre Saint-Régis Sud et Autoroute 30) et Saint-Simon.

**École Félix-Leclerc**

Territoire actuel, plus les rues :

Saint-Régis Nord, Saint-Régis Sud, montée Saint-Régis (entre rue du Bassin et Autoroute 30) et Saint-Simon.

\*\*\*

Par ailleurs, la Direction générale a convenu de permettre aux élèves de 5<sup>e</sup> année en 2024-2025, touchés par le redécoupage, de poursuivre l'an prochain leurs études primaires en 6<sup>e</sup> année dans l'école qu'ils fréquentent actuellement, si tel est le souhait des parents. Un courriel sera acheminé aux parents des élèves concernés comprenant les indications pour identifier leur choix pour 2025-2026.

**Réinscription des élèves touchés par le redécoupage**

Les parents n'ont aucune action à faire pour le moment. Lors de la réinscription des élèves pour l'année 2025-2026, les élèves seront automatiquement associés à la bonne école dans [Mozaïk – Portail parents](#).

Les parents qui souhaitent obtenir de l'information complémentaire au sujet des nouveaux bassins géographiques sont invités à communiquer avec le secrétariat de l'école actuelle de leur enfant.

– 30 –

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications  
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries  
514 380-8899, poste 3978 | [helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca)